

INDEMNISATION DES FRAIS DE DEPLACEMENTS ET DES STAGES COMPETITIONS – STAGES – FORMATIONS – REPRESENTATION SAISON 2023-2024

❖ PREAMBULE

- ⇒ Le port du mail du club est obligatoire en compétition.
- ⇒ Un covoiturage optimal est demandé pour tous les déplacements.
- ⇒ Le recours à la loi Buffet (don au club = déduction des impôts) est souhaitable (remplir le Cerfa 11580*04).
- ⇒ L'indemnisation des frais de déplacements se fera sur présentation des justificatifs.

- ⇒ Annexe : fiche frais de déplacement.
- ⇒ Communiquer la fiche frais de déplacement par mail à Vincent VISBECQ (v.visbecq@yahoo.fr) et Daniel GOUIN (daniel.gouin2@orange.fr).

❖ COMPETITIONS CHAMPIONNATS DEPARTEMENTALS ET REGIONALS

- ⇒ Condition : le lieu de compétition est distant de plus de 30km de Camon (Stade Lucien Jovelin).
- ⇒ Accompagnateur : il est accepté 1 seul forfait accompagnateur par compétition (entraîneur ou membre familial).

Compétition	Frais déplacement	Péages	Parking	Hébergement	Restauration
Hors épreuves combinées	0.20 €/km	Sur justificatif	X	X	X
Epreuves combinées	0.20 €/km	Sur justificatif	X	Au réel dans la limite de 65€ (petit déj compris)	Plafonné à 20€ par personne pour la durée du déplacement

❖ **COMPETITIONS CHAMPIONNATS DE FRANCE (DANS L'HEXAGONNE) hors championnats Masters**

- ⇒ Condition : le lieu de compétition est distant de plus de 2h de route de Camon (Stade Lucien Jovelin) pour les frais d'hébergement et de restauration.
- ⇒ Accompagnateur : il est accepté 1 seul forfait accompagnateur par compétition (entraîneur ou membre familial).

Frais déplacement	Péages	Parking	Hébergement	Restauration
0.20 €/km OU SNCF 2 ^{ème} classe	Sur justificatif	X	Au réel dans la limite de 65€ (petit déj compris)	Plafonné à 20€ par personne pour la durée du déplacement

❖ **COMPETITIONS CHAMPIONNATS DE FRANCE (HORS L'HEXAGONNE) hors championnats Masters**

Pour les championnats de France en dehors de l'hexagone, une demande devra être déposée au président au moins 8 semaines avant la compétition pour étude en comité directeur.

❖ **INTERCLUBS**

- ⇒ Condition : le déplacement n'est pas organisé par le club (déplacement en bus).

Frais déplacement	Péages
0.20 €/km	Sur justificatif

❖ **COMPETITIONS CHAMPIONNATS DE FRANCE MASTERS**

- ⇒ Condition : le lieu de compétition est distant de plus de 2h de route de Camon (Stade Lucien Jovelin) pour les frais d'hébergement et de restauration.

Frais d'engagement	Frais déplacement	Péages	Parking	Hébergement	Restauration
100% des frais	0.20 €/km OU SNCF 2 ^{ème} classe	Sur justificatif	X	X	X

❖ **STAGES**

Frais d'engagement et de stage	Frais déplacement
50% des frais	X

❖ **FORMATIONS ENTRAINEURS, OFFICIELS ET DIRIGEANTS**

⇒ Condition : formation validée par le bureau directeur.

Frais d'inscription	Frais déplacement	Péages	Hébergement et restauration
100% des frais	0.20 €/km OU SNCF 2 ^{ème} classe	Sur justificatif	100% Pack logistique LHDFA

❖ **REPRESENTATION (AG DE LA LIGUE)**

Frais déplacement	Péages	Parking	Hébergement	Restauration
0.20 €/km	Sur justificatif	X	X	X